

Resp 35369-38/10

EXTRAIT DU *JOURNAL DE TOULOUSE.*

---

# L'ÉGLISE DES JACOBINS

ET

## LES FACULTÉS.

---



TOULOUSE,  
IMPRIMERIE DE CHAUVIN ET FEILLÈS,  
RUE MIREPOIX, 3.

—  
1854.

TABLEAU DES JACOBINS

DES JACOBINS

JACOBINS

IMPRIMERIE DE CHATELAIN ET PIERRE

DE LA RUE

1794

Extrait du JOURNAL DE TOULOUSE.

---

# L'ÉGLISE DES JACOBINS

ET

## LES FACULTÉS.

---

I.

### L'ÉGLISE DES JACOBINS.

Dans l'histoire générale, comme dans l'histoire des arts, les Eglises sont des pages importantes à consulter. Expression la plus élevée de la pensée intime du Moyen-âge, on y retrouve, quand on remonte au principe de leur formation, la puissance du génie exalté par la puissance de la foi. En surexcitant les esprits, la foi les a élevés au sentiment du beau, et a produit au Nord, au Midi,

partout, ces riches Cathédrales, magnifiques monuments de sa force. De l'Eglise se sont ensuite dégagés, par une sorte de travail organique, les arts que l'Architecture contient virtuellement, la Sculpture, la Peinture, l'Orfèvrerie, la Musique. L'Eglise est la ruche industrielle et savante où s'est élaboré le progrès. Elle est tout ensemble la maison de Dieu et le sanctuaire des arts. Nous ne devons en approcher qu'avec respect ; nous ne devons y porter la main qu'avec précaution.

Par le nombre et la beauté de ses Eglises, Toulouse est assurément une des villes les plus importantes du Midi. Or, dans la grande famille de monuments qui nous entourent, et qui proviennent de la même pensée, nous n'en connaissons pas de plus complet que l'*Eglise des Jacobins*. Elle passe, aux yeux des connaisseurs, pour une des plus nobles créations de l'art chrétien au Moyen-âge. Mais si nous avons le culte des souvenirs, nous n'avons pas celui de la conservation. Ce majestueux édifice, que nous devrions entourer de soins pieux, et montrer avec orgueil, nous le laissons souiller et se perdre, comme tant d'autres constructions imposantes. Il semble que nous n'en connaissions pas le prix. Au lieu d'effacer les traces des dégradations, qui rappellent les plus mauvais jours de notre histoire, nous devenons, par notre indifférence, les complices des passions révolutionnaires ; nous nous

associons à leur œuvre de destruction ; et , quand l'étranger s'indigne ou baisse les yeux devant les ignobles transformations de nos plus belles Eglises, nous restons insoucians et calmes.

..... *Fugère Pudor , Verumque , Fidesque.*

Il paraîtrait cependant qu'on s'est ému. Nous avons entendu parler d'un projet de restauration. La ville serait en instance auprès du gouvernement pour revendiquer ses droits de propriété sur l'*Eglise des Jacobins*. Un mémoire justificatif , rédigé par deux savants professeurs de notre Faculté de Droit, démontrerait , jusqu'à la dernière évidence , que l'Etat n'en est pas le détenteur légal. L'Administration de la guerre ne se refuserait pas à une transaction ; et l'Eglise , redevenue la propriété de la ville , serait rendue au culte.

Nous nous faisons volontiers l'écho de ce bruit , et nous en verrions avec plaisir la réalisation. Ce serait un acte de haute sagesse. La Religion et les Arts y applaudiraient.

On ne connaît point assez toute la richesse, toute la valeur artistique de cette belle Eglise. — Ce n'est que par privilège qu'on peut y entrer. — Mais les rares connaisseurs qui la visitent ne se lassent point de l'admirer ; et souvent , dans leur enthousiasme , ils l'ont appelée *la vraie Cathédrale* de Toulouse.

L'époque de sa fondation remonte à l'année 1250.

Foulques, évêque de Toulouse, en avait marqué l'emplacement par une croix, selon l'usage.

Les temps n'étaient guère sereins. L'hérésie, qui avait causé tant de maux, tendait à renaître. L'Inquisition se dressait menaçante devant elle, et Louis VIII était venu jusqu'aux portes de la ville pour l'étouffer. C'en était fait aussi de l'indépendance du Midi. Le règne des Comtes de Toulouse était passé; il ne restait au dernier des Raymond qu'une ombre de pouvoir. Le vrai maître était déjà le roi de France.

C'est à cette époque que furent fondées, en même temps que l'*Eglise des Jacobins*, la plupart des Eglises de Toulouse et du Midi de la France. Malgré le levain d'hérésie qui fermentait encore, les peuples faisaient amende honorable de leurs erreurs; ils élevaient ces monuments magnifiques, en témoignage de leur retour aux croyances catholiques.

Comme la rouille de l'âge imprime aux monuments un caractère plus auguste, des auteurs ont exagéré l'ancienneté de nos Eglises, afin de leur donner une vétusté imaginaire. Il est difficile de se laisser prendre au piège. L'époque de leur efflorescence ne remonte guère au-delà du XII<sup>e</sup> siècle ou du XIII<sup>e</sup>. Les monuments auxquels on assigne une origine plus ancienne ont perdu leur physionomie primitive. Ils ont été modifiés ou refaits. Qui ne

sait qu'après la fatale époque de *l'an mil*, qui, selon les croyances populaires, devait être la fin du monde, les peuples, revenus de leur effroi, se mirent à reconstruire leurs Eglises, en rivalisant entre eux de magnificence? Comment alors reconnaître aujourd'hui dans les basiliques de Saint-Etienne ou de Saint-Sernin les humbles chapelles fondées par Saint-Martial et Saint-Exupère?

L'*Eglise des Jacobins* et le Cloître qui en dépendait appartenaient à l'Ordre des *Dominicains*. Dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, le pape Innocent III avait approuvé, mais à titre provisoire, l'institution de cet Ordre célèbre. Par une bulle, en date du 22 décembre 1216, le pape Honorius III l'avait confirmée à titre définitif. Mais déjà, depuis quelques années, les rares disciples de Saint-Dominique avaient été recueillis par leur illustre maître dans une maison de Toulouse; car c'est ici, dans cette ville, qu'a été élevée, et par le fondateur même de l'Ordre, la première tente qui ait abrité les *Frères Prêcheurs*; c'est à Toulouse qu'a été planté le grand arbre dominicain, dont les rameaux devaient couvrir le monde.

Lorsque les travaux du cloître furent assez avancés pour les recevoir, les Frères Prêcheurs, à la fête de Noël de l'année 1230, furent mis en possession de l'Eglise et du Cloître, par le même évêque qui en avait béni la première pierre. L'Eglise et le

Cloître sont donc contemporains. Le Cloître, attaché au flanc de l'Eglise, s'est élevé avec elle; et l'Eglise s'est appelée de son nom : l'*Eglise des Dominicains* (1).

Commencée dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, l'*Eglise des Jacobins* n'a été terminée que vers la fin du XIV<sup>e</sup>. L'époque de sa consécration est de 1585. Il a fallu plus de cent cinquante ans pour mener à fin ce majestueux édifice. Qu'on ne s'en étonne pas; il n'est aucune de nos grandes basiliques qui n'en ait demandé bien davantage. Encore en est-il beaucoup qui sont restées inachevées.

Elle appartient alors à la plus belle époque de l'art chrétien. On est sorti de la première enfance du style ogival. Tous les essais et les tâtonnements du siècle précédent ont abouti à l'unité. On n'y remarque point, en effet, de mélange de styles. Rien d'indécis ni d'incohérent dans le dessin. Tout y révèle, au contraire, une pensée homogène et unitaire.

Le plan en est fort simple.

(1) Dès l'origine, les religieux de l'Ordre de saint Dominique furent appelés *Jacobins*, parce que leur première maison à Paris était située dans la rue et à l'hospice *Saint-Jacques*. Plus tard, en nos temps de trouble, ce Cloître et bien d'autres ayant servi de lieu de réunion au parti le plus exalté de la révolution, le nom de *Jacobins*, que le hasard avait fait donner d'abord aux moines dominicains, passa, par un autre hasard bien étrange, aux ennemis les plus implacables de la Monarchie et de la Religion.

La façade, pleine de grandeur, comme celle de toutes les Eglises du XIII<sup>e</sup> siècle, est masquée malheureusement, dans sa partie inférieure, par une bâtisse toute moderne qui a son point d'appui sur le portail même de l'Eglise. Cette construction n'est pas seulement une dérogation au style de l'Architecture, mais une anomalie choquante qui nuit à la majesté de l'édifice. Sans cette construction qui se prolonge au-delà du portail, sur toute l'étendue de l'ancien Cloître, l'œil pourrait embrasser la forme extérieure de l'Eglise. La partie supérieure du portail, qu'on peut admirer à distance, se compose de deux grandes arcades, où s'épanouissent deux élégantes rosaces. Ces arcades sont surmontées d'une galerie, fermée par une balustrade à nombreuses et fines colonnettes. Au milieu du portail et aux angles, des contreforts supportent trois clochers, percés de fenêtres ogives, d'une forme élégante et gracieuse.

Les murs extérieurs de l'Eglise, d'une longueur de 80 mètres, sont étayés, comme ceux du portail, par des contreforts minces, élancés, sans pesanteur, qui s'étagent, de la base au sommet, par des ressauts d'une pente légèrement sensible. Deux rangs d'arcades superposées relient entre eux ces contreforts : l'un, en haut, soutenant les combles ; l'autre, en bas, plus enfoncé, servant de support à des fenêtres ogives, d'une hauteur et d'une hardiesse prodigieu-

ses. Les arcades forment une multitude de courbes gracieuses autour de l'édifice ; et les fenêtres qui occupent un tiers de l'espace d'un pilier à l'autre , s'élancent de l'arcade du rez-de-chaussée jusqu'aux combles, dans une hauteur de 50 mètres. Mais les vitraux colorés qui laissaient pénétrer dans l'Eglise une douce lumière, les menaux découpés en trèfles, en festons, au sommet des fenêtres, les peintures murales qui ornaient les côtés des contreforts extérieurs , tout a disparu. Les peintures sont enfouies sous le plâtre et le mortier. Mais comme ces fleurs d'hiver qui percent à travers les frimas, ces peintures ont soulevé la couche de maçonnerie qui les recouvrait, et laissent voir, par intervalles, leurs couleurs encore vives et brillantes.

Les entrées latérales du côté du Cloître et du côté de la rue sont des portes à voussures profondes. Les arcs diagonals des voûtes retombent , à chaque angle, sur des colonnes légères, en saillie dans le principe, et maintenant effacées.

Contrairement aux règles et aux habitudes qui avaient prévalu au XIII<sup>e</sup> siècle, le clocher principal est au flanc de l'Eglise, du côté du Cloître. Ce clocher, le plus beau de la ville, était formé d'une tour octogone, étagée, percée de fenêtres ogives, et d'une flèche, également octogone et en pierre. Entre la tour et la base de la pyramide est une plate-forme, munie d'une balustrade, qui permettait de circuler

autour de la flèche, et d'embrasser, dans un immense horizon, et la ville entière, et le Canal qui relie les deux mers, et notre beau fleuve, qu'on voit fuir au loin portant dans nos campagnes la richesse et la vie. La tour est debout; mais elle est veuve de sa flèche. Fortement endommagée pendant nos guerres de Religion, elle a été démolie en vertu d'un arrêt de la municipalité de Toulouse, alors que la *Commune de Paris* ordonnait la descente des cloches, comme *outrageant, par leur élévation, le principe de l'égalité* (1).

Nous n'insisterons pas davantage sur la forme extérieure de l'*Eglise des Jacobins*. Nous n'avons pas la prétention de faire de l'art ni d'écrire une monographie. Eh! qui, d'ailleurs, à Toulouse, n'a pas eu l'occasion d'admirer cette belle Eglise, ses formes hardies et accentuées? Qui n'a pas, en passant, attaché sur elle un regard long et douloureux? C'est l'intérieur que nous voudrions décrire; mais le cœur et la main s'y refusent.

Si, dans nos voyages, nous venons à rencontrer quelque grand édifice en ruines, nous nous sentons pris aussitôt d'une pensée pénible à la vue de ces murailles écroulées, de ces pierres dispersées sur le sol. Mais si la nature a jeté sur ces débris son riche manteau, si des flots de verdure ont recouvert

(1) Le 20 brumaire, an II.

ces pierres mutilées d'une végétation puissante, ces mystérieuses harmonies de ce qui est et de ce qui n'est plus changent l'impression première, et notre âme se laisse aller aux charmes d'une douce mélancolie. Ici nous n'avons pas ces compensations. Le spectacle est plus triste. Ne cherchez point de poésie dans ces ruines.

Toutes les formes extérieures subsistent, il est vrai ; mais l'âme qui animait l'édifice , n'y est plus. La vie morale et intellectuelle s'est retirée de ce grand corps. Le soleil des croyances ne l'échauffe plus. Comme ces grands arbres que la foudre a frappés au cœur , et qui , quelque temps encore , gardent leur fraîche couronne de verdure , notre Eglise , avec toutes les apparences de la vie , ne vit plus. Elle est morte debout. Et cependant le temple n'est pas vide , les voûtes ne sont pas silencieuses. Vie bien étrange , en vérité ! Mieux vaudrait le silence de la mort. Où retentirent les chants divins , on n'entend plus que des cris rauques et le hennissement des chevaux. Le sanctuaire , le chœur , la nef sont transformés en écurie. Les mosaïques des dalles ont été brisées ; d'admirables colonnes ont été sciées. Les bas-reliefs , les peintures , les moulures , les vitraux , les dentelles de pierre , toute la décoration de l'Eglise a disparu. Deux étages successifs servant de chambres et de magasins , dérobent à la vue la beauté des voûtes. Et nous avons été témoin de la

plupart de ces dégradations ! Lorsque , pour soutenir le plancher de ces deux étages , il a fallu enfoncer , bien avant dans la terre , d'affreux piliers en bois , nous avons vu remuer des tombes , exhumer des ossements blanchis ; nous avons vu , au milieu des sarcasmes et des saillies bouffonnes , passer , de main en main , des crânes dépouillés. La scène des fossoyeurs de la tragédie d'*Hamlet* n'était plus une fiction pour nous , mais une effrayante réalité.

Bien des fois , en face de ce spectacle de deuil , l'imagination a rendu ces lieux à leur vie passée. Aussitôt les générations écoulées sortent de la poussière. Le Cloître retrouve ses premiers hôtes ; l'Eglise , ses vrais habitués. Au son d'une cloche , des vieillards et de jeunes hommes sortent de leurs cellules rangées symétriquement , et se répandent silencieux par les galeries , les grandes salles et les longs corridors. Tout se repeuple , tout s'anime. Le Cloître a repris son âme. Reconnaissez sous ce froc les maîtres de l'apostolat , ceux à qui saint Dominique a dit , comme le Christ à ses disciples : « *Allez et enseignez toutes les nations.* » Voilà les premiers de ces légions de prédicateurs , dont la parole s'est fait entendre jusqu'aux extrémités du monde. Voilà ceux que l'Eglise a souvent tirés des austérités du Cloître pour les mettre à la tête des peuples.

Dans l'Eglise , les roses du grand portail , les vi-

traux peints des fenêtres s'illuminent aux rayons d'un splendide soleil. Les fresques, les peintures murales, les nervures des arcs des voûtes, les statues sépulcrales en bronze doré et couvertes d'émaux, les chapelles, tout scintille de l'éclat de l'or. La hiérarchie sainte est au chœur et au sanctuaire, l'officiant sur son trône dans l'abside, la foule dans les nefs. La grande voix du peuple ébranle les voûtes. — On chantait alors dans nos églises; on n'y chante plus aujourd'hui. Le plain-chant, si naïf et si large dans sa simplicité, est détrôné. On n'entonne plus ces vieilles hymnes, dont le rythme, exécuté avec ensemble par les mille voix de la foule, impressionnait plus vivement que toutes les combinaisons savantes de la musique moderne.

Mais quelle foule empressée! quel concours! Les routes, les rues sont obstruées. Le Cloître s'agite d'un mouvement inaccoutumé. L'Eglise a pris ses habits de fête et déployé toutes ses pompes. L'air retentit d'hymnes sacrées. Un char s'avance péniblement à travers des flots de peuple. Tous les visages sont radieux. Ah! c'est le plus beau jour du Cloître et de l'Eglise! Les Moines dominicains reçoivent aujourd'hui un hôte illustre, le plus grand des théologiens, le docteur de l'Eglise, la fleur et l'ornement du monde chrétien, l'ange de l'école. Le pape Urbain V, par une faveur insigne, leur envoie, du fond de l'Italie, le Corps et le Chef de

Saint-Thomas d'Aquin. Hélas ! cherchez aujourd'hui la place où ont reposé ces restes précieux !...

La scène a changé. Quels sont ces cris ? quel est ce tumulte ? que veut cette foule ? Elle demande du sang. Ah ! la journée du 10 février 1589 est un des plus mauvais jours du Cloître et de l'Eglise. Près de cette porte en feu, voyez cet homme grand de taille , noble de figure , revêtu des insignes de la plus haute magistrature. C'est Etienne Duranti , premier président au Parlement de Toulouse. Pour échapper aux fureurs des factieux qui veulent le punir de sa fidélité à son roi , il est venu chercher un asile dans le Cloître des Jacobins. Mais le Cloître et l'Eglise ne sont plus inviolables. « *Voici l'homme !* dit un furieux en le poussant devant lui , et en le désignant au peuple. Et aussitôt un autre misérable le renverse d'un coup de feu : « O mon Dieu ! s'écrie la victime en tombant , pardonnez-leur , car ils ne savent ce qu'ils font ! »

Comme toutes les grandes choses , l'*Eglise des Jacobins* a eu ses jours de prospérité et ses jours de détresse. Tantôt c'est un temple de charité et d'amour , tantôt une forteresse de guerre. Aujourd'hui c'est un peuple qui l'entoure de ses respects : demain , un autre peuple , qui enfonce ses ongles dans ses pierres , et voudrait la détruire. Il ne reste rien des marques de l'adoration des fidèles ; mais partout les traces profondes qu'y ont faites les pas-

sions dévastatrices. N'importe , malgré ses pertes et ses blessures , *per damna , per cædes*, l'Eglise des *Jacobins* sera toujours une grande et noble Eglise. Elle nous plaît au-dessus de toutes les autres. Nous l'aimons pour ses beautés ; nous l'aimons pour ses malheurs et pour ses souillures. Depuis douze ans elle est là , devant nos yeux. Chaque matin , nous la saluons de nos regards. Nous l'avons étudiée de l'orteil à la tête, dans son ensemble et dans ses détails. Toutes les fois qu'il nous l'a été permis , nous avons pénétré dans son intérieur , monté la sombre spirale de son admirable clocher , touché de nos mains les arcs de ses voûtes. Elle a laissé en nous une image unique , distincte , ineffaçable. C'est vraiment notre Eglise bien-aimée. Et si jamais elle est rendue à la Religion et aux Arts , nous aurons vu s'accomplir un de nos vœux les plus chers.

II.

LES FACULTÉS.

L'*Eglise des Jacobins* rendue au culte , l'œuvre de réparation est-elle accomplie? La tempête qui a passé sur l'Eglise n'a point épargné le Cloître. Le Cloître peut-il rester en l'état? Une Eglise s'accommode mal du voisinage d'une caserne. Il lui faut le silence et le recueillement. Le déplacement des troupes est donc la conséquence forcée de la restauration de l'Eglise.

Que faire alors de tous les bâtiments de l'ancien monastère? Les abattre , pour isoler l'Eglise? Le sacrifice serait trop grand. Les rendre à l'Ordre des Dominicains?... Pourquoi non? Les destinées de l'Eglise se confondent avec les destinées du Cloître : et si l'heure de la justice vient à sonner pour l'une , pourquoi ne sonnerait-elle pas aussi pour l'autre?

L'esprit du siècle, nous le savons, est hostile à la vie monastique. Il y a un parti pris contre les couvents et les moines. Les souvenirs qu'ils ont laissés ne sont point encore effacés. L'opinion publique , trop souvent dupe des préjugés , se refuse à reconnaître que la suppression des vœux religieux a rendu

impossible le retour d'un état de choses qu'elle a raison de condamner.

Nous ne sommes pas, heureusement, de ceux qui ont peur « d'un homme allant pieds nus, et le dos couvert d'une casaque de méchante laine (1). » Et sans rechercher si c'est à tort ou à raison que l'opinion se prononce contre la vie monastique, nous répéterons après l'illustre Dominicain que nous venons de citer : « Le monde est profondément ébranlé... Il y a toujours sur la terre des voyageurs fatigués du chemin, et nul de nous ne peut se flatter de n'être pas du nombre un jour... » Respectez « ces forteresses paisibles qui ont calmé tant de passions, et protégé tant de vies, à l'âge des tempêtes... (2). »

Le droit et la raison sont ici d'accord pour demander la réparation du Cloître.

Mais si l'Etat et la ville en décident autrement, s'ils craignent de blesser le préjugé, quelle destination donnerez-vous à ces vastes bâtiments?

Il est un plan, depuis longtemps projeté, qui tire des circonstances actuelles une grande importance, et que nous demandons la permission d'exposer.

Lorsque, au mois de novembre dernier, M. le

(1) Le P. Lacordaire, *Vie de saint Dominique*.

(2) *Ibid.*

Ministre de l'Instruction publique déléguait à de hauts fonctionnaires de l'Etat l'honneur de présider à la séance de rentrée des diverses Facultés de France, nous pressentimes quelques réformes prochaines dans le régime de l'Enseignement supérieur. On se plaignait, depuis longtemps, de l'espèce de langueur dont étaient atteintes les Facultés de province, et, en particulier, la Faculté des Lettres. La mesure par laquelle M. le Ministre obligeait les élèves des Ecoles de Droit à suivre les cours de cette Faculté, lui avait bien rendu un peu d'animation. Mais ce n'était qu'un essai; on espérait mieux. — Nous n'aurons pas attendu longtemps.

Il est bien sans doute d'appropriier aux besoins de la Société le plan d'études suivi dans les collèges; et nous sommes persuadé que les modifications qu'on lui a fait subir donneront et donnent déjà d'heureux résultats. Mais ce n'est que la moitié de la tâche d'un Ministre éclairé et vigilant. S'il est bon d'avoir l'œil sur l'enfance, il ne faut pas perdre de vue la jeunesse. Il ne suffit pas de réformer en bas, il faut encore réformer en haut. Autrement l'édifice resterait sans couronnement.

Le contingent annuel que les collèges donnent à la Société est d'environ trois mille jeunes gens. Ces jeunes gens, *l'espoir du pays*, sont destinés à devenir avocats, médecins, fonctionnaires, fon-

tionnaires surtout. Car trop de monde en France aspire aux fonctions publiques.

Or, que sait-on à la sortie des Ecoles ? Tous les élèves, même les meilleurs, ceux qui ont appris au collège ce qu'on peut y apprendre de mieux, *l'habitude du travail*, savent un peu de tout, et rien complètement. Ils ont des connaissances générales, mais superficielles ; des idées vagues qui flottent à tous les vents de la parole humaine. Tirée, à droite, par le cœur qui est bon, plein d'instincts généreux ; à gauche, par la tête remplie de chimères et d'illusions, la jeunesse manque tout-à-fait de direction.

Par surcroît de mal, elle est travaillée d'un immense désir qui l'attire vers Paris. A l'entendre, il n'y a que Paris pour les bons professeurs et pour les bonnes études ; il n'y a qu'à Paris qu'on perce, qu'on fait son chemin. Et les pères ne résistent point à d'aussi belles paroles. Mais, en vérité, ce qui pousse vers Paris, c'est moins le charme de la science, que l'attrait des plaisirs faciles ; un je ne sais quoi, qui monte à la tête, donne le vertige, et fait voir, comme à travers un prisme, toutes les séductions que rêve une imagination de vingt ans.

Et, dès qu'ils ont goûté de Paris, les jeunes gens ne veulent plus de la province. La vie de famille leur pèse ; leur petite ville leur fait honte.

Ils n'y sont pas plutôt rentrés, qu'ils s'y prennent d'ennui, et sont impatients d'en partir.

Mais Paris n'a pas de places à donner à toutes ces impatiences, à toutes ces prétentions qui ne sont pas toujours légitimées par le travail et la capacité. De là, cet encombrement, sur un seul point, de tant d'existences inquiètes, fiévreuses, qui entretiennent, au sein de la société, des germes délétères, des éléments éternels de perturbation.

Nous n'avons pas sous les yeux, en ce moment, les dernières statistiques des Facultés de France; mais dans un rapport fait par M. de Salvandi, en 1847, nous lisons que, sur 4,711 étudiants, répartis dans les neuf Facultés de Droit, la Faculté de Paris en comptait 3,785, c'est-à-dire, plus des trois quarts. Et ce mal n'a pu que s'aggraver par la facilité des communications, depuis que les lignes de chemins de fer ont fait de toutes nos villes, même les plus éloignées, des faubourgs de Paris.

Un tel état de choses ne pouvait durer sans mettre continuellement en péril la tranquillité de l'Etat, et sans porter une grave atteinte aux mœurs publiques, dans le présent comme dans l'avenir.

Et d'abord, est-ce qu'une ville capitale peut et doit jamais être un centre d'études? Est-ce que Oxford, Cambrigde, Heidelberg, Bologne, Louvain,

qui sont des sièges d'Université, sont des villes capitales? Est-ce que les bonnes et fortes études se font au milieu du bruit? Les Muses aiment les lieux retirés : *amant secreta Camœnæ*. La science est une plante qui a besoin d'air, et qui s'étiole bien vite dans les rues sombres des grandes villes.

Ces plaintes ne sont pas nouvelles. M. Cousin, dans son livre si remarquable sur l'*Instruction publique en Allemagne*; M. Albert de Broglie, dans ses *Etudes morales et littéraires*, et d'autres esprits excellents les ont exprimées avant nous avec une grande force et une grande autorité de langage :

« Quand on a vu les étudiants anglais, aux membres élancés et aux faces roses, errer dans les riantes plaines d'Eton, ou se promener, leurs livres d'études sous le bras, et vêtus de la robe classique, dans les rues gothiques et paisibles d'Oxford, on ne peut songer, sans soupirer, à notre enfance étiolée qui se débat huit ans dans nos préaux de collège, et se précipite ensuite en bouillonnant dans je ne sais quel cloaque impur du faubourg Saint-Jacques (1). »

Il fallait bien venir en aide à cette jeunesse qui échappe, par l'éloignement, à l'action de la famille. Elle manquait de direction; il fallait bien que quelqu'un lui en donnât une. Désormais l'Etat se charge de ce soin. Il sera pour elle et pilote et boussole,

(1) M. Albert de Broglie, *Etudes morales et littéraires*.

C'est évidemment l'esprit du projet de loi sur *la réorganisation des Facultés*, que M. le Ministre vient de présenter à l'approbation du Corps législatif.

Le premier pas dans la voie des réformes consiste à augmenter le nombre des Lycées, et à réduire à *seize* les chefs-lieux d'Académie. La création de nouveaux Lycées, en même temps qu'elle tournera à l'avantage des études, arrêtera l'émigration, puisque les familles auront près d'elles, sous la main, un plan d'études bien établi, qu'elles croyaient ne pouvoir rencontrer qu'à Paris. L'Institution d'un chef-lieu d'Académie par département avait affaibli la force morale des Recteurs, sans grande amélioration pour les études. Réunir dans quelques mains habiles toutes ces rênes divisées et flottantes, c'est rendre à ces fonctionnaires la considération, l'autorité, le prestige dont ils jouissaient autrefois.

Le nombre des Académies, quoique réduit à seize, sera encore trop considérable pour que chacune d'elles réunisse toutes les branches d'un Enseignement complet. Les unes auront une Faculté de Droit sans Faculté de Médecine; d'autres, une Faculté de Médecine sans Faculté de Droit; d'autres, enfin, n'auront ni l'une ni l'autre. L'Enseignement ne sera complet que sur cinq ou six points principaux. Et c'est, à nos yeux, un des avantages de la nouvelle loi. Ce que le gouvernement

ne pourrait faire dans seize Académies, il l'établira, d'une manière large et puissante, dans quelques villes importantes. Il désignera ces villes, et, sur le modèle des Universités étrangères, il en fera des *Universités provinciales*. La France sera découpée en zones. Tout grand centre, comme le dit le projet de loi, embrassera dans sa circonspection un nombre désigné de départements et de Lycées; et les jeunes gens, compris dans le rayon, viendront, au siège même de chaque Université, y recevoir l'Instruction supérieure propre à la carrière qu'ils voudront entreprendre.

L'Enseignement supérieur, — il est à propos de le rappeler, — complète celui qu'on reçoit dans les Collèges. Il a pour but de rectifier, de raccorder, de coordonner toutes les notions recueillies au hasard, d'ici, de là, de la bouche du maître, dans de bons livres, souvent dans de mauvais. Lorsqu'on a pris au Collège ce fonds commun, propre à toute culture, l'Enseignement supérieur donne ensuite les connaissances spéciales. Mais comme s'il n'existait pas de lien de rapport entre les diverses branches d'Instruction, jusqu'ici chaque Faculté a eu sa vie à part, isolée, indépendante. Les auditeurs, à leur tour, se sont habitués à croire que, hors des cours qui entrent dans la spécialité de leurs études, les autres leur sont inutiles. Ainsi on n'étudie guère la Médecine que pour se faire médecin; le Droit,

que pour se faire avocat. Les lettres et les sciences ne s'accordent pas mieux entre elles. L'homme de lettres dit à l'homme de sciences : « Vous ne faites que des savants; si vous voulez faire des hommes, venez à nous; lisez nos poètes. — Vous vous payez de mots, réplique l'homme de sciences. Vos poètes? Athalie? Qu'est-ce que cela prouve? » — Et voilà pourquoi nous avons en France beaucoup d'hommes spéciaux, et si peu d'hommes complets.

Cet antagonisme est fâcheux. Des choses il peut aller jusqu'aux personnes. Il fausse, d'ailleurs, l'idée qu'on doit se faire d'un Enseignement supérieur. — Les anciens étaient de meilleurs juges que nous. Ils appelaient les Muses *les neuf sœurs*, et les représentaient en forme de *chœur*, et la main dans la main.

Faites cesser l'isolement, rapprochez toutes ces Facultés, unissez-les par une forte organisation, et vous les verrez bientôt se fondre dans une harmonie d'ensemble, et vous aurez un Enseignement supérieur véritable, un vrai foyer de lumières, où la jeunesse viendra de toutes parts, attirée par la renommée des études et la science des maîtres.

N'est-ce pas le résultat qu'on doit se promettre de la création de plusieurs grands Centres d'études? N'est-ce pas le seul moyen de retenir les jeunes gens près du foyer de la famille, de régler toutes les

intelligences, de fournir un aliment à l'activité dévorante de l'âge? Comment rendriez-vous autrement la vie morale à la province, et à la société l'équilibre qu'elle a perdu?

Ou nous nous aveuglons beaucoup, ou cette réforme sera la plus heureuse et la plus féconde. Elle profitera aux jeunes gens, aux familles, à l'Etat. Elle suffirait pour honorer le Ministre qui vient d'y attacher son nom.

Mais Toulouse est-elle prête pour cette grande réorganisation? C'est assurément la ville qui a le plus de droits à devenir un grand Centre classique. Remontez dans le passé. Dès le Moyen-âge, son Université était extrêmement célèbre. De ses Ecoles de Théologie, de Droit et de Médecine, sont sortis les hommes les plus éminents en science comme en dignités, des Papes, des Cardinaux, des Evêques, des Magistrats, des Jurisconsultes, des hommes d'Etat. Au XVI<sup>e</sup> siècle, dit un écrivain contemporain (1), il y avait à Toulouse *dix mille escoliers*, venus de toutes les contrées de l'Europe. Douze collèges, — un plus grand nombre peut-être, car Guillaume Catel parle, dans ses mémoires, d'une rue qu'on appelait autrefois *la rue des Quatorze Ecoles*, — étaient compris dans le ressort de l'Université de Toulouse; entre autres le célèbre

(1) Gabriel Minut, qui écrivait au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

*Collège de l'Esquille*, surnommé *Collegium studii* (1).

Aujourd'hui il n'est pas de ville qui possède un aussi grand nombre d'établissements scientifiques et littéraires (2). Son Ecole de Droit est, après celle de Paris, la plus considérable de France. Son Ecole secondaire de Médecine a toute l'importance d'une Faculté; et, d'un jour à l'autre, elle le deviendra. Dans la collation des grades universitaires, la Faculté des Lettres et la Faculté des Sciences ont une supériorité de plus du triple sur toutes les autres Facultés. L'Ecole vétérinaire est un des rares établissements de ce genre que nous

(1) *L'Ecole de Théologie* se tenait dans le local devenu plus tard le temple des Protestants.

*L'Ecole de Droit* occupait les bâtiments où les cours se font aujourd'hui, et qui datent de François I<sup>er</sup>.

*L'Ecole de Médecine* eut longtemps son amphithéâtre dans une des grosses tours du rempart, sur l'emplacement des *bains Dutemps*, place *Louis-Napoléon*. Vers le milieu du dernier siècle, le local étant devenu insuffisant, le siège de l'Ecole fut transporté *rue des Lois*, dans la maison qui avait appartenu au poète Maynard.

(2) En voici les noms : Académie des Jeux Floraux, Académie de Législation, Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, Faculté de Droit, Faculté des Sciences, Faculté des Lettres, Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, Société Archéologique, Société de Médecine, Société d'Agriculture, Société d'Horticulture, Ecole des Beaux-Arts, des Sciences industrielles et de Musique, Lycée Impérial, grand et petit Séminaire, Collège dirigé par les PP. Jésuites, douze Institutions ou Pensionnats, Ecole vétérinaire, Ecole normale primaire, Ecole des Sourds-Muets, Bibliothèque publiques, Musée, Jardin des Plantes, etc., etc...

ayons en France. M. l'Inspecteur général, dans le discours qu'il a prononcé, le 19 novembre dernier, à la séance de rentrée de nos Facultés, a rehaussé, de toute l'autorité de sa parole, l'importance de Toulouse comme ville d'études :

« Toulouse, a-t-il dit, doit sa vieille gloire à son Université, à ses établissements littéraires, qui, tout autant que la puissance de ses Comtes et l'autorité de son Parlement, en avaient fait la capitale du Midi. Aujourd'hui encore, elle tire son lustre principal des sciences et des lettres, dont elle est demeurée un foyer permanent. Conservez, Messieurs, ce feu sacré dont vous êtes si dignes d'avoir la garde (1).»

Dans la pensée du Ministre, Toulouse est donc destinée à devenir un des principaux Centres d'études. Le langage de M. l'Inspecteur est assez explicite. Et comment n'en serait-il pas ainsi? Quand Toulouse n'y aurait pas des droits incontestables, ne peut-elle compter sur les sympathies du jeune Ministre, chargé des destinées de l'Enseignement? N'est-elle pas le théâtre de ses premiers succès, qui ont eu un si grand retentissement? Le Ministre n'a point oublié le Professeur de Faculté. Et il serait

(1) Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée des Facultés, le 19 novembre 1853, par M. Giraud, ancien ministre de l'Instruction publique, Sénateur, membre de l'Institut, Inspecteur général des Ecoles de Droit.

heureux , en suivant les mouvements de son cœur , de faire de Toulouse la première , la plus belle , la reine des Universités.

Mais sur quel point convient-il de former ce grand Centre d'études ? car les Facultés ne peuvent , sans inconvénient , rester éparpillées dans les divers quartiers de la ville.

A la rigueur , peu importe l'emplacement , pourvu qu'il soit convenable. Cependant , si le Cloître des Jacobins n'est pas rendu à l'Ordre de saint Dominique , nous croyons qu'on ne saurait en faire un plus digne emploi que d'y rassembler toutes les Facultés.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des dispositions à prendre pour approprier ces vastes bâtiments à leur nouvelle destination. C'est une question à débattre avec l'architecte de la ville. Mais nous sommes convaincu que ces locaux sont merveilleusement propres à l'usage que nous proposons. Nous nous en référons , d'ailleurs , à ceux qui , depuis longtemps , se sont occupés de ce projet ; car il n'est pas nouveau , et nous ne prétendons pas au mérite de l'initiative. Bien d'autres , pénétrés , comme nous le sommes , de toutes les grandes et belles choses qu'on pourrait faire à Toulouse , l'ont déjà mis en avant et en ont cherché la réalisation. C'était l'idée fixe d'un ancien Maire de la ville , de M. Cabanis , de si regrettable mémoire.

Un savant archéologue, M. le chevalier Du Mège, s'est fatigué, dans des livres et des mémoires, à demander la réparation de l'Eglise et du Cloître des Jacobins. *Vox clamantis in deserto*. Dans ce moment, un de nos édiles, M. Massol, poursuit cette tâche avec une persévérance digne de succès. Plusieurs plans ont été dressés. On les retrouvera dans les bureaux du Capitole. D'après ces plans, on verra que l'emplacement est assez grand pour y recevoir, avec les Facultés, les bibliothèques de la ville; que la place, plus vaste que celle du Panthéon, devant l'Ecole de Droit, à Paris, laisserait le jour et l'air circuler librement dans les salles et les amphithéâtres; que, sans aucun frais, l'*Impasse des Jacobins* deviendrait une rue commode, spacieuse, qui mettrait en communication *la rue du Lycée* et le *Quai de la Daurade*; qu'enfin il est aussi aisé de faire du Cloître une nouvelle *Sorbonne*, que des alentours un nouveau *Quartier-Latin*.

Notre Enseignement supérieur se divise actuellement en quatre parties : la Faculté de Droit, la Faculté des Sciences, la Faculté des Lettres, et l'Ecole préparatoire de Médecine. Que cette Ecole secondaire devienne une Faculté; qu'on nous accorde — la seule qui nous manque, — une *Faculté de Théologie*, et notre Enseignement supérieur sera complet. M. l'Inspecteur général ne nous

a-t-il pas exprimé ses regrets de ce que l'Enseignement n'était pas complété à Toulouse, pour la gloire de la religion et le contentement des familles, par une Faculté de Théologie ?

« Combien je voudrais voir, disait-il, à la tête de l'Enseignement supérieur de cette Académie, une Faculté de Théologie, une Ecole des hautes études ecclésiastiques, dont le succès tournerait à la gloire de la religion et à l'honneur de cette ville savante. A cet égard, je forme des vœux qu'il vous serait doux de voir réaliser, et dont le succès est rendu plus facile par les circonstances nouvelles où se trouvent placés les rapports de l'Etat et de l'Eglise (1). »

La création d'une Faculté de Théologie à Toulouse est donc à peu près assurée. Aux yeux de quelques personnes, ces limites seront encore bien étroites, et l'Enseignement paraîtra loin d'être suffisant pour toutes les professions. N'importe, le cadre pourra s'agrandir plus tard, selon les besoins nouveaux de la société. Pour le moment, une Faculté de Théologie serait la clef de voûte. La Théologie et la Philosophie se complétant l'une par l'autre

(1) Par suite de quelque mésintelligence entre l'Etat et le Corps épiscopal, les Facultés de Théologie étaient, en quelque sorte, supprimées. Les rapports étant devenus bienveillants, elles ne tarderont pas à être rétablies. Déjà la Faculté de Paris est réorganisée ; et l'on sait avec quel éclat elle a été inaugurée dernièrement.

tre, on verrait descendre de ces chaires le véritable esprit philosophique, sans lequel il ne peut y avoir dans l'Enseignement homogénéité ni grandeur.

Jusqu'ici nos Facultés n'étaient point réunies; mais aussi que de temps perdu en allées et venues! Lorsqu'elles seront rassemblées sur un seul point, que le déplacement se réduira à passer d'une salle dans une autre, quels avantages pour tout le monde! Celui qui se sent attiré vers un cours, étranger, en apparence, à la spécialité de ses études, ne dira plus avec le ton du découragement: « Bah! c'est trop loin! » Près d'une salle d'anatomie, se fera un cours de Psychologie; un cours de Droit romain sera suivi d'un cours de Littérature ou d'Histoire. Le divorce que nous déplorions aura cessé. En même temps qu'il étudiera les phénomènes du corps, l'élève en médecine pourra se rendre compte des phénomènes de l'âme. Et l'avocat apprendra à ne pas confondre les lois de convention avec les prescriptions éternelles de la morale.

Par la facilité des rapports, l'Instruction ne sera même plus exclusive. Elle deviendra assez générale pour qu'on puisse en faire des applications dans les cas les plus ordinaires de la vie. Sans être médecin, on deviendra capable de connaître les symptômes des maladies les plus communes et d'y apporter les premiers remèdes. Sans être avocat, on sera assez

versé dans les lois civiles et politiques, pour régler ses propres affaires, et s'épargner bien des chagrins et des embarras. Henri IV, après avoir entendu deux avocats, trouvait que chacun d'eux avait raison. C'est que les plus heureuses qualités de l'esprit ne peuvent tenir lieu de connaissances positives.

Pour exécuter d'aussi grandes choses, Toulouse doit s'imposer de grands sacrifices. Le moment est mal choisi sans doute pour les lui demander. Les temps sont durs, la gêne est générale; mais, espérons-le, le mal passera. En attendant des jours meilleurs, la ville ne peut-elle préluder par quelques dépenses aux dépenses plus considérables qu'elle fera plus tard? Ne faut-il pas qu'elle soit en mesure de seconder les intentions libérales du Ministre qui songe à augmenter partout les ressources de l'Enseignement supérieur? Des corps scientifiques ne doivent pas être considérés comme une garnison destinée à répandre autour d'elle un peu de bien-être. La Faculté des Lettres et la Faculté des Sciences ont souvent élevé leurs plaintes vers la Commission administrative de la ville. Il a été fait droit aux demandes de la Faculté des Lettres : celles de la Faculté des Sciences n'ont pas été aussi favorablement accueillies. Et cependant, cette Faculté manque encore de moyens matériels de travail. A la séance de rentrée, le Doyen signalait l'exiguïté et le mauvais état des locaux :

« Il en résulte , disait-il , une gêne extrême pour placer convenablement les nouveaux objets destinés à accroître les collections ; et cette gêne ne tardera pas à se changer en une impossibilité absolue. En outre , ce qui est plus grave , le cabinet de Physique est si mal situé , que les plus précieux instruments se détériorent rapidement sous l'influence de l'humidité des lieux. Il n'y a pas de laboratoire pour la Physique ni pour la Zoologie. Celui de Chimie , situé au second étage , est trop éloigné de la salle des cours ; il est beaucoup trop étroit et difficile à aérer. Nous manquons enfin d'une salle pour nous réunir quand nous avons quelque délibération à prendre (1). »

Nos magistrats sont animés de sentiments trop élevés , pour ne pas faire cesser des plaintes si justement fondées. Toulouse ne peut jamais être qu'une ville de lettres , et rien qu'une ville de lettres ; qu'on en soit bien convaincu. Comme ville de commerce , elle ne pourra jamais rivaliser avec Marseille ou Bordeaux. En vain sera-t-elle traversée par plusieurs lignes de chemins de fer ; en vain en ferez-vous , comme l'on dit , *une tête de route* , elle restera toujours une ville de commerce de second ordre. Mais elle peut devenir , si

(1) Rapport de M. H. Molins , sur les travaux de la Faculté des Sciences , pendant l'année scolaire 1852-1853.

vous le voulez, *la Capitale intellectuelle* du Midi. C'est un beau diadème à lui attacher au front.

A l'une des principales entrées de la ville, sont placées deux statues colossales du sculpteur François Lucas (1) : l'une représente *la Province du Languedoc*. Elle tourne la tête du côté de la ville, et semble contempler avec orgueil son antique capitale. L'autre représente *la Ville de Toulouse*. Sa tête est ornée d'une couronne murale; à ses côtés sont placés les attributs des sciences et des arts; du geste et du regard, elle semble inviter le voyageur à entrer. N'y a-t-il pas dans l'œuvre de l'artiste comme un pressentiment de la destinée qui est réservée à Toulouse?

Toulouse, le 1<sup>er</sup> mai 1854.

F. LACOINTA.

(1) Aux deux extrémités de la belle porte en fer du faubourg Saint-Cyprien.